

## éditorial

Pour cette nouvelle année, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que la revue **Bref**, qui existe sous la forme de magazine depuis maintenant quinze ans, va connaître un changement d'envergure puisqu'elle va devenir bimestrielle. Six numéros par an vont permettre à la rédaction de poursuivre son travail d'accompagnement des pratiques de réalisation, mais aussi de diffusion, dans un secteur dont on n'a pas fini de souligner les spécificités. Nous avons souhaité profiter de cette impulsion nouvelle dans la parution de la revue pour faire entrevoir une entreprise éditoriale qui, à force de conviction, a su inviter à une certaine manière de regarder le cinéma.

Comme chaque année, la presque totalité de l'équipe sera présente au Festival de Clermont-Ferrand, qui aura lieu du vendredi 28 janvier au dimanche 6 février, pendant lequel sera officiellement lancé le portail Internet du court métrage. En projet depuis quelques temps, cet outil précieux est enfin disponible. Puisse-t-il nous aider à lutter contre des idées reçues, dont celle, qui n'est pas la moins tenace, selon laquelle le court métrage serait un objet filmique invisible ! La quatrième page de cet *agence.court* vous propose une brève présentation de ce portail, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : [www.le-court.com](http://www.le-court.com).

Toute l'équipe de l'Agence du court métrage vous souhaite une bonne et heureuse année. Que la fréquentation d'œuvres belles et saisissantes vous soit un constant souci !

## 20 ans et après

Les actes des colloques que nous avons organisés l'an passé au Forum des images pour les 20 ans de l'association viennent de paraître. Les trois tables rondes y sont données dans leur intégralité. Le débat intitulé *Quels moyens pour la création et l'action culturelle ?* interroge les possibilités de financement dont dispose le film court, au niveau notamment des aides du CNC et des Régions. Préparé dans l'inquiétude que la réforme du régime d'indemnisation des intermittents du spectacle a pu provoquer, ce rendez-vous professionnel a permis de poser quelques questions qui gardent leur actualité dans une situation qui connaît aujourd'hui de nouveaux bouleversements. La table ronde sur *Les paradoxes du numérique et de sa diffusion* s'est efforcée de donner un aperçu des incidences que commence à avoir l'usage du numérique dans la réalisation de films courts. Les bilans de certains festivals devenus, au fil des ans, de véritables institutions, qui ont ouvert leur programmation à ce support, suffisent à montrer qu'il n'est plus possible d'envisager le court par la seule fenêtre du support argentique. Entre autres problèmes soulevés, il y a celui, vertigineux, de savoir ce qu'est le cinéma. Enfin, derrière la question : *Comment regarder le court métrage ?* était examinée, entre autres, la méconnaissance, notamment dans la presse généraliste, dont souffre encore la forme courte, et ce malgré des années de travail menées par des structures qui savent conjuguer leurs efforts pour rendre possible sa diffusion. Plusieurs figures bien connues de la profession ont fait part de leurs expériences, de leurs attentes et de leurs espoirs. Ces actes ont été réunis en un volume sous le titre *20 ans et après...* Il peut être retiré gratuitement dans nos locaux et sera téléchargeable intégralement sur notre site ([www.agencecm.com](http://www.agencecm.com)) dans les prochaines semaines.



Contact : Stéphane Kahn / [acmsk@noos.fr](mailto:acmsk@noos.fr)

## Critiquer

Qu'est-ce que critiquer ? Et pourquoi la critique est-elle nécessaire au cinéma ? Les critiques d'art sont perçus le plus souvent comme des journalistes dont le rôle serait de dire ce qu'il y a de réussi – et surtout de raté – dans les œuvres proposées au public. Si une certaine presse cinématographique peut légitimer l'existence d'une telle idée, quelque peu simpliste, de l'activité critique, elle occulte une dimension du terme «critiquer», que l'examen de son origine grecque permet de faire apparaître. Krinein, qui a donné le mot critique, est également à l'origine du mot critère.

Qu'y a-t-il de commun entre «la critique» et «les critères» ? Ceux-ci sont-ils simplement ce qui autorise celle-là ? Avant d'être ce par rapport à quoi une chose peut-être critiquée, le critère est ce à partir de quoi elle peut être distinguée, c'est-à-dire perçue. Le critique n'est pas tant celui qui dit ce qui est bon et mauvais, que celui qui voit et dit ce qu'il voit, ce qui peut se faire non seulement dans les médias, mais dans toutes les sphères d'expression où il nous est donné de nous épancher.

En tant que moment de notre perception, la critique est par principe partielle, c'est-à-dire à la fois subjective et incomplète. Il n'y a pas à le regretter, puisque c'est cette partialité qui donne à un regard sa signature, ce qui est une condition essentielle pour avoir une quelconque «autorité». Ainsi, le reproche fait à la critique, cinématographique ou autre, de ne pas considérer toutes les œuvres supposées relever de son domaine de compétence est juste et heureux. Vouant condamner une situation, il dit ce qu'elle a de sain et de souhaitable. Car qui voudrait partager une vision également sensible et attentive au beau et au laid ? Des voix appartenant à des traditions variées ont su mettre en évidence que le regard n'est jamais étranger à ce qu'il observe, et doit être ou devenir de la même nature que ce qu'il veut contempler. Que la beauté nous aveugle à ce que le faire cinématographique peut parfois produire de détestable est l'indice que nous ne l'avons pas reçue en pure perte !

## Bref, déjà quinze ans....

En novembre 1989, François Ode, l'un des fondateurs de l'Agence du court métrage, alors Délégué général de l'association, signait le premier édito de **Bref**, un magazine qui voulait proposer pour le film court une pratique éditoriale qui en cinéma existe essentiellement pour le long métrage. L'idée était, et reste encore, de parler du court métrage comme d'un lieu d'exercice cinématographique, qui en tant que tel demande une manière de voir et d'écrire. Le projet pouvait alors sembler quelque peu osé : les courts métrages, on ne les voit jamais, entend-on encore souvent dire ! Depuis, l'idée d'une revue pour le court métrage a fait son chemin, et a su imposer sa nécessité. Le film court existe, il est là, devant nos yeux, et il nous faut témoigner de ce qui nous arrive sous ce titre.

Pendant quinze années de parution, la revue a connu bien des changements. Elle s'est étoffée, et a précisé sa facture et sa vocation : parler de la forme brève, sans distinction de genres ou de formats. Les films courts sont nécessairement transformés par les événements, technologiques notamment, qui affectent l'industrie du cinéma et infléchissent sensiblement les manières de faire des films. Aussi la revue s'efforce d'être attentive à ce qui se passe dans le secteur, et d'évoluer avec lui. Les lecteurs qui nous lisent régulièrement savent que depuis des années, il est question de vidéo, de films d'art, ou encore, depuis quelques temps, de diffusion Internet.

**Bref** devient bimestriel. Enfin ! pourrait-on dire. Car depuis quinze ans, la revue ne cesse de voir son nombre de pages grandir, et les occasions d'écrire se multiplier. L'enjeu n'est pas de donner écho à toute la production de courts métrages. La revue n'a jamais eu pour ambition d'être exhaustive, car elle veut prendre le temps de regarder, s'enrichir au gré des découvertes, et non devenir un annuaire des films produits en France chaque année, ce qui demanderait des compétences bien différentes de la disponibilité aux rencontres qui caractérise le fonctionnement actuel.

Prochaine soirée **Bref** au mk2 Quai-de-Seine  
le mardi 8 février à 20h30 et 22h30

## Clermont-Ferrand 2005

une sélection de 7 films issus de la sélection internationale  
du XVII<sup>e</sup> festival du court métrage.

**mk2 Quai-de-Seine**

14 quai de la Seine, 75019 Paris



**Mettez à jour votre collection**  
**en commandant**  
**les anciens numéros**  
**de Bref**

bon de commande disponible sur le site :  
**[www.agencecm.com](http://www.agencecm.com)**  
 rubrique **Bref**

La nouvelle périodicité doit appuyer cette faculté de se laisser surprendre, car il est souvent arrivé que, d'un numéro à l'autre, un sujet soit occulté pour une raison qui relève moins d'une exigence éditoriale que d'une conjoncture économique dans laquelle il n'est pas toujours facile d'être mobile. Devenant bimestriel, **Bref** doit gagner en réactivité donc, ce qui ne veut pas dire que ses pages seront toutes consacrées à l'actualité. Ceci n'est en effet ni possible, ni souhaitable. Ce n'est pas possible parce que les délais de fabrication et de livraison ne nous permettent pas d'anticiper les événements dès leur venue, et ce n'est pas souhaitable, parce qu'empruntant tous ses motifs à l'actualité, la revue deviendrait assurément aussi évanescence et fragile que le flot dans lequel elle puiserait sa matière et sa forme.

Cela veut dire que le contenu de la revue ne va pas changer de manière fondamentale. Les rubriques qui composent **Bref** depuis plusieurs années vont rester les mêmes. Certaines seront reprises à chaque numéro, d'autres s'inséreront dans le magazine de manière régulière mais non systématique. Le cahier critique figurera évidemment à chaque numéro. Le nombre de films sur lesquels nous attirerons l'attention sur l'ensemble d'une année ne sera sans doute pas plus important que les années passées, ce qui relève moins d'une volonté de parler de peu de films que de la difficulté où sont les œuvres de trouver une sensibilité et une écriture qui leur correspondent.

La parution bimestrielle rend inutile la publication de la lettre supplément de **Bref**, qui trois fois par an venait mettre à jour l'agenda des festivals et des soirées de courts métrages proposées dans toutes les régions de France. Cet agenda, avec les dates limites d'inscription et les appels à candidature qui le rendent si précieux, continuera d'alimenter les dernières pages de la revue.

Contact : Sylvie Delpech / [acmbref@wanadoo.fr](mailto:acmbref@wanadoo.fr)

## Infos pratiques

Le nouveau rythme de parution ne s'accompagnera pas d'une augmentation du prix d'abonnement, qui reste fixé à 25 € pour les abonnés résidant en France. Les abonnés résidant à l'étranger verront quant à eux leur abonnement augmenter de 3 €. Cette légère hausse est due essentiellement aux frais d'affranchissement qui seront plus importants, étant donné qu'il y aura deux numéros supplémentaires à livrer dans l'année. Le prix au numéro quant à lui connaît une diminution de 2 € (soit 5 €).

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur une modification dans la gestion du magazine, qui concerne les abonnés qui sont également utilisateurs de l'Agence du court métrage. Jusqu'à ce jour, les adhérents de l'association pouvaient coupler leur adhésion à un abonnement à la revue, et recevait à ce titre les quatre numéros parus dans l'année au cours de laquelle ils avaient souscrit leur adhésion. À compter d'aujourd'hui, l'abonnement se fera de date à date. Sauf s'il le demande, l'adhérent à l'Agence qui prend un abonnement à **Bref** ne recevra pas les six numéros de l'année mais les six numéros à paraître, ce qui a son importance quand l'adhésion et l'abonnement sont souscrits en milieu d'année.

Il faut noter également que nous venons de mettre en place une possibilité de règlement par prélèvement automatique de 12,50 € tous les six mois. Cela permettra au lecteur qui le souhaite, non seulement d'échelonner son règlement, mais également de ne plus se soucier de ses réabonnements à la revue, qui seront faits automatiquement. Ce mode de règlement n'est à ce jour possible que pour la France. Nos lecteurs à l'étranger sont quant à eux invités à régler leur abonnement par mandat postal.

Contact abonnements : [brefabonnement@wanadoo.fr](mailto:brefabonnement@wanadoo.fr)

# www.le-court.com

Le court métrage dispose désormais d'un portail Internet, qui regroupe un ensemble considérable d'informations sur la vie du court.

**le-court.com** est un projet mené conjointement avec Sauve qui peut le court métrage et soutenu par le CNC. Ce nouveau site Internet est officiellement lancé lors du prochain Festival de Clermont-Ferrand. Une séance d'inauguration a lieu le 4 février à 15h, dans les locaux de Sauve qui peut le court métrage (1).

L'ambition de ce projet n'est pas des moindres : ouvrir un accès vers une production cinématographique riche de près de 14 000 films et soutenir en la faisant connaître une diffusion qui transite par des lieux variés (festivals, salles de cinéma, télévision, etc.) C'est-à-dire que ce nouvel espace de communication autour de la forme courte entend tisser un lien entre des énergies et des efforts qui gagneraient à être davantage connus du grand public.

Deux modules importants ont été mis en place pour servir cette ambition : une base de données films, qui a été élaborée à partir de la réunion de la base de données de l'Agence du court métrage et de celle de Sauve qui peut le court métrage, lesquelles représentent un travail de plus de 20 ans d'archivage de la production de films courts. Pour chaque film figurent les informations habituelles : genre, durée, format, générique et synopsis du film. Le second module qu'il convient de mettre en avant est la base festivals, qui s'efforce de recenser les manifestations françaises qui diffusent des films courts, en présentant pour chacune d'elle une fiche d'identité, ainsi que les palmarès des précédentes éditions. Les festivals seront amenés par la suite à communiquer au portail les informations les concernant.

Ce portail est également soucieux de l'actualité. Aussi, il propose un agenda des projections que nous souhaitons le plus complet possible, même si l'exhaustivité en la matière peut sembler un vœu pieux, puisque nous sommes largement tributaires de la réactivité de nos interlocuteurs et de leur réflexe à nous

transmettre les informations dans les délais raisonnables. Sont référencées également les grilles de programmations prévues par les chaînes télévisées.

**le-court.com** se veut avant tout un centre de ressources, le lieu où les usagers pourront trouver des informations qui ne sont pas simplement factuelles, mais qui obéissent à une exigence de contenu. Les internautes pourront consulter à cette adresse le bulletin connu à l'Agence sous le titre de *Premiers pas ?* ou encore être redirigés vers des pages du réseau Internet où sont consultables les différents documents pédagogiques réalisés par des structures régionales pour accompagner les dispositifs scolaires (École et cinéma, Collège et cinéma, Lycéens au cinéma). C'est dans ce même souci de la «réflexion» qu'une page a été prévue sur laquelle les visiteurs pourront proposer leurs propres pensées et émotions qui seront ensuite publiées sur le portail en fonction de leur pertinence et de leur intérêt. Enfin, et ce n'est pas négligeable, une page «annuaire» réalisée en collaboration avec l'APCVL, permet d'obtenir rapidement plusieurs informations sur les différentes aides que les collectivités territoriales apportent à la production de films courts.

Nous vous invitons donc à consulter régulièrement ce portail, et à nous faire part de vos commentaires et des correctifs que vous estimez nécessaires. La rubrique «contactez-nous» vous permet d'adresser un e-mail à la personne concernée par les remarques que vous pensez devoir faire. Le site est interactif donc. Conçu pour le public, il se nourrira aussi des réactions et attentes de chaque visiteur qui voudra y consacrer un peu de son attention !

(1) La jetée, 6 place Michel de l'Hospital, 63058 Clermont-Ferrand Cedex 1.

Contact : Olivier Berclaz / [acmob@noos.fr](mailto:acmob@noos.fr)



**le-court.com**  
le portail **du court métrage** français